



ZONE DE DISTRIBUTION : PONT SARRAZIN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : LAUZONS - TUNNEL DU CANAL (SCE DÈS), MANSE VIEILLE (1) (SCE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 403 personnes sur 1 commune (ROCHETTE (LA)). Le responsable des installations est : « ROCHETTE (MAIRIE DE LA) ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « ROCHETTE (MAIRIE DE LA) » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 11</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2023, 2024</p>
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 0,805 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,88 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 178</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> <p>Année prise en compte : 2022</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0,16 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,16 mg/L</p> <p>Année prise en compte : 2022</p>
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0 microgramme/L</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> <p>Année prise en compte : 2022</p>

Quelques conseils	
<p>ABSENCE</p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>	
<p>SAVEUR-COULEUR</p> <p>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p>	
<p>TEMPÉRATURE</p> <p>Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.</p>	
<p>TEMPÉRATURE</p> <p>Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.</p>	

Pour aller plus loin	
	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 18,5 °f</p> <p>Valeur maxi : 19,1 °f</p>

Édité le 17/07/2025

UDI 005001356

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.